

**CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE****CARACTERISTIQUES**

Relativement indépendant le chat apprécie la présence de ses maîtres. La routine le rassure et le repos lui est indispensable. Très intelligent, c'est un animal curieux et joueur. Acquérir un chat représente un engagement et une responsabilité importante car il va partager votre vie durant plus d'une quinzaine d'années. A chaque chat son caractère. Installez votre chaton dès son arrivée dans un espace limité, au calme loin de toute agitation qui l'effraierait. Laissez-le découvrir petit à petit son nouveau domicile et se familiariser avec les autres membres de la famille ou congénères.

Il s'habitue aussi progressivement aux allées et venues de chacun et prendra petit à petit possession de son territoire.

Le chat est un animal qui dort beaucoup, jusqu'à 15h à 18h par jour. Il est recommandé de ne pas déranger un chat qui dort.

A tout âge, il aime jouer : offrez-lui des jouets ludiques pour entretenir sa bonne humeur et consacrez-lui un peu de temps chaque jour.

Selon sa race et son sexe, le chat pourra peser à l'âge adulte entre 2 et 10 kg.

**ALIMENTATION**

Le chat est un carnivore strict. Un chat doit pouvoir étaler sa consommation alimentaire sur 24h. Il mange spontanément par petites quantités. De l'eau fraîche doit être disponible en permanence. Veillez à ce que les gamelles soient toujours propres. Si vous changez l'alimentation de votre chat, faites-le progressivement.

**ENTRETIEN / SOINS**

Il est important de prendre soin de votre chat en lui installant un bac à litière, un griffoir ou un arbre à chat et en le brossant régulièrement. Votre chat nécessite des soins courants pour le maintenir en bonne santé. Une visite annuelle chez le vétérinaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées, et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites.

Afin d'éviter une reproduction incontrôlée, cause de surpopulation des animaux errants et des abandons, la stérilisation est vivement recommandée.

## **PARTICULARITES**

Ne vous étonnez pas si votre chat mange de l'herbe, ce comportement ancestral lui permet de se purger des boules de poils qu'il ingère en se léchant.

## **IDENTIFICATION**

L'identification du chat est obligatoire.

C'est l'I-CAD qui gère le fichier national d'identification des nouveaux animaux de compagnie en France [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr)

NB : L'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est un délit pénal sanctionné par une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende. La non-identification est passible de 750 euros d'amende.

## **ENGAGEMENT FINANCIER**

L'estimation du coût d'entretien moyen annuel à prévoir pour un chat est de 300 à 700 euros (hors frais de santé d'un montant variable).

*N'hésitez pas à suivre les conseils de votre animalerie, de votre éleveur ou d'une association de protection animale.*



Ci-dessous le formulaire du certificat d'engagement est à renvoyer.

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT FORMULAIRE (A retourner)

J'attire votre attention sur la mention à recopier. De façon manuscrite veut dire à la main et non tapé au clavier.

Mention à recopier ci-dessous de **façon manuscrite** :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter. »

---

---

---

---

Personne qui s'engage à assurer le bien-être de l'animal après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations ci – dessus.

Cadre acheteur

Cadre éleveur:

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <b>NOM et Prénom de l'acheteur :</b>  <b>Profession (et non le statut):</b>  <b>Né le :</b>  <b>Code postal et ville de naissance :</b>  <b>Pays de naissance :</b>  <b>Numéro de téléphone :</b>  <b>Email :</b>  <b>Adresse :</b>   <b>Date :</b>  <b>Signature:</b>	Certificat reçu par mail le :  Pour une cession possible à compter du :  Certificat effectif le :   Signature :
--	--

La cession du chat ne peut intervenir moins de 7 jours après la délivrance du certificat au cessionnaire par l'éleveur. L'acheteur doit donc retourner Le certificat dûment complété par mail (date de l'envoi faisant foi) afin de garantir les 7 jours qui comptent à partir de la date de renvoi. Le certificat est alors effectif dès que l'éleveur aura retourné son exemplaire signé à l'acheteur par mail. La date de retour de ce certificat fera foi.